

Martin-Disteli-Strasse 9
Case postale 234 Téléphone 044 360 11 11 info@employes.ch
4601 Olten Fax 044 360 11 12 www.employes.ch



Secrétariat d'Etat à la formation, à la
recherche et à l'innovation
Madga Spycher
Einsteinstrasse 2
3003 Berne

Olten, le 26 août 2015

Loi fédérale sur l'Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation (loi relative à Innosuisse, LASEI) – prise de position d'Employés Suisse

Chère Madame Spycher
Mesdames, Messieurs

L'industrie suisse fait face à des défis importants. Il est donc primordial de continuer à favoriser l'innovation dans ce secteur de l'économie traditionnellement à la pointe de la technologie. Dans ce but, il faut garantir des structures et des conditions permettant à l'industrie suisse de rester attractive ; seulement ainsi, elle est en mesure d'offrir des places de travail sûres et rémunérées de manière équitable. Employés Suisse, en tant que principale organisation de défense des travailleurs de l'industrie MEM en Suisse, a toujours souligné l'importance de ces principes pour le secteur secondaire. C'est pourquoi Employés Suisse prend part à cette procédure de consultation bien qu'elle n'ait pas été formellement invitée.

Employés Suisse salue la transformation de la commission pour la technologie et l'innovation CTI en établissement de droit public. Il est essentiel que l'innovation soit encouragée de manière efficace, efficiente et transparente. Le changement d'organisation prévu est, pour Employés Suisse, un pas vers plus d'efficacité.

En tant que partenaire social de l'industrie MEM, Employés Suisse soutient dans les grandes lignes la position de l'association patronale Swissmem. Employés Suisse tient toutefois à souligner l'importance de favoriser la relève. Selon Employés Suisse, la nouvelle loi proposée offre une base pour le faire.

En vous remerciant de prendre en considération nos remarques, nous vous prions d'agréer, Madame Spycher, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Employés Suisse


Stefan Studer
Directeur


Christof Burkard
Directeur adjoint